

Centre hospitalier Bienne SA

# Comptes consolidés 2015

Selon Swiss GAAP RPC

Bilan consolidé	2
Compte de résultat consolidé	4
Flux de trésorerie consolidé	5
Tableau des fonds propres consolidés	6
Annexe aux comptes consolidés	7



# Comptes annuels consolidés

## Bilan consolidé

		31.12.2015	31.12.2014
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Actifs</b>			
Liquidités		25 518 570	22 698 666
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	27 295 865	27 359 071
Autres créances à court terme	2	942 651	612 764
Prestations non décomptées/ traitements en cours	3	1 600 345	2 167 962
Stocks	4	4 462 744	3 973 976
Actifs de régularisation	5	831 983	582 808
<b>Actif circulant</b>		<b>60 652 158</b>	<b>57 395 247</b>
Immobilisations corporelles	6	111 307 056	109 036 976
Immobilisations financières	7	84 865 804	86 925 254
Immobilisations incorporelles	8	4 270 681	4 608 929
<b>Actif immobilisé</b>		<b>200 443 541</b>	<b>200 571 159</b>
<b>Total Actifs</b>		<b>261 095 699</b>	<b>257 966 406</b>

		31.12.2015	31.12.2014
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Passifs</b>			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	9 049 539	8 447 456
Autres dettes à court terme	10	4 922 654	6 039 236
Provisions	13	7 829 364	0
Passifs de régularisation	11	6 281 920	5 697 699
<b>Engagements à court terme</b>		<b>28 083 477</b>	<b>20 184 391</b>
Autres dettes à long terme / fonds	12	443 458	382 419
Provisions	13	2 001 000	6 938 245
<b>Engagements à long terme</b>		<b>2 444 458</b>	<b>7 320 664</b>
<b>Engagements</b>		<b>30 527 935</b>	<b>27 505 055</b>
Capital actions		7 750 000	7 750 000
Réserves provenant de bénéfices		221 820 635	221 942 014
<b>Fonds propres hors parts minoritaires</b>		<b>229 570 635</b>	<b>229 692 014</b>
Parts minoritaires		997 128	769 337
<b>Fonds propres</b>		<b>230 567 764</b>	<b>230 461 351</b>
<b>Total Passifs</b>		<b>261 095 699</b>	<b>257 966 406</b>

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés

## Compte de résultat consolidé

		2015	2014
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	14	188 931 871	182 117 531
Autres produits	15	8 974 970	9 010 790
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>197 906 841</b>	<b>191 128 321</b>
Charges de personnel	16/17	126 221 464	123 331 855
Matériel médical d'exploitation	18	37 701 806	37 184 418
Autres charges pour biens et services	19	22 921 772	20 750 056
<b>Charges de personnel et pour biens et services</b>		<b>186 845 042</b>	<b>181 266 329</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>		<b>11 061 799</b>	<b>9 861 992</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	6	9 130 293	8 095 410
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	1 518 839	1 470 959
<b>Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)</b>		<b>412 667</b>	<b>295 623</b>
Résultat société associée		70 729	0
Produits financiers	20	28 025	79 909
Charges financières	20	-36 669	-31 985
<b>Résultat financier</b>		<b>62 085</b>	<b>47 924</b>
<b>Résultat ordinaire</b>		<b>474 752</b>	<b>343 547</b>
Apports aux fonds en capitaux étrangers	12	-52 695	-208 506
Prélèvements des fonds en capitaux étrangers	12	40 403	112 081
<b>Résultat des fonds affectés</b>		<b>-12 292</b>	<b>-96 425</b>
Produits extraordinaires	21	3 534 000	0
Charges extraordinaires	21	-3 890 047	0
Impôts		0	0
<b>Bénéfice annuel, y c. parts minoritaires</b>		<b>106 413</b>	<b>247 122</b>
Parts minoritaires		-227 792	-197 055
<b>Perte annuelle / bénéfice annuel hors parts minoritaires</b>		<b>-121 379</b>	<b>50 067</b>

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

## Flux de trésorerie consolidé

		2015	2014
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	CHF	CHF
Perte / bénéfice de l'exercice		-121 379	50 067
Parts minoritaires		227 792	197 055
Résultat société associée		-70 728	0
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	6/8	10 649 131	9 566 368
Bénéfice sur cessions d'immobilisations corporelles		-20 000	-32 000
Correction de valeur et perte sur immobilisations financières		0	18 612
Augmentation / diminution des provisions	13	2 892 120	-2 369 970
Alimentation de fonds (net)	12	12 292	96 425
Diminution / augmentation des créances résultant de livraisons et prestations	1	63 206	-2 113 214 <sup>1)</sup>
Diminution des stocks, prestations non décomptées et traitements en cours	3/4	78 849	160 983
Augmentation autres créances et actifs de régularisation	2/5	-579 062	-113 657
Augmentation / diminution dettes résultant de livraisons et prestations	9	602 083	-3 822 104
Augmentation / diminution dettes résultant des investissements non réglées	9	-964 544	1 883 565
Diminution autres dettes à court terme et passifs de régularisation	10/11	-483 615	-1 653 751
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		<b>12 286 145</b>	<b>1 868 379</b>
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-11 400 373	-10 279 616
Augmentation / diminution dettes résultant des investissements non réglées	9	964 544	-1 883 565
Désinvestissement d'immobilisations corporelles		20 000	32 000
Païement canton projets de fonds d'investissement hospitalier	7	2 380 000	5 162 652
Investissements dans des titres / Immobilisations financières	7	-249 821	-700 000
Désinvestissements d'immobilisations financières	7	0	5 281 285
Investissements dans des immobilisations incorporelles	8	-1 180 591	-3 232 730
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>		<b>-9 466 241</b>	<b>-5 619 974</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>2 819 904</b>	<b>-3 751 595</b>
<b>Tableau de concordance</b>			
Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier		22 698 666	26 450 261
Liquidités au 31 décembre		25 518 570	22 698 666
<b>Variation des liquidités</b>		<b>2 819 904</b>	<b>-3 751 595</b>

<sup>1)</sup> Sans la créance envers le canton pour les projets du fonds d'investissement hospitalier. L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

## Tableau des fonds propres consolidés

	Capital- action	Réserves légales	Réserves libres	Fonds	Total réserves provenant de bénéfices	Total fonds propres hors parts minoritaires	Parts minori- taires	Total fonds propre
<i>Chiffre dans l'annexe</i>	CHF	CHF	CHF	CHF <sup>1)</sup>	CHF	CHF		CHF
<b>Etat au 01.01.2014</b>	<b>7 750 000</b>	<b>2 350 000</b>	<b>218 508 404</b>	<b>1 033 543</b>	<b>221 891 947</b>	<b>229 641 947</b>	<b>572 282</b>	<b>230 214 229</b>
Bénéfice de l'exercice			50 067		50 067	50 067	197 055	247 122
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>7 750 000</b>	<b>2 350 000</b>	<b>218 558 471</b>	<b>1 033 543</b>	<b>221 942 014</b>	<b>229 692 014</b>	<b>769 337</b>	<b>230 461 351</b>
Transfer <sup>1)</sup>			1 033 543	-1 033 543				
Perte de l'exercice			-121 379		-121 379	-121 379	227 792	106 413
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>7 750 000</b>	<b>2 350 000</b>	<b>219 470 635</b>	<b>0</b>	<b>221 820 635</b>	<b>229 570 635</b>	<b>997 129</b>	<b>230 567 764</b>

<sup>1)</sup> Les anciens fonds «Immeubles et places de parc» alimentés jusqu'en 2011 ont été dissous et transférés dans les réserves libres.  
L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

## Annexe aux comptes consolidés

### Principes régissant l'établissement des comptes annuels

#### Généralités

Les comptes consolidés sont établis sur la base de valeurs économiques dans le respect des prescriptions du code suisse des obligations et en conformité avec l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils reposent sur le principe de la valeur d'acquisition et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe. La consolidation s'effectue sur la base des états financiers individuels des sociétés du groupe, vérifiés et établis selon des directives homogènes.

#### Date de clôture

La date de clôture pour le groupe et toutes les sociétés entièrement consolidées est le 31 décembre. L'exercice porte sur 12 mois pour toutes les sociétés.

#### Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent les comptes annuels du Centre hospitalier Bienne SA et ses participations. Les participations figurent dans la liste des participations (cf. «Annexe 7 Immobilisations financières»). Les participations se composent comme suit:

##### a) Sociétés du groupe

Les sociétés du groupe sont des sociétés contrôlées par le Centre hospitalier Bienne SA. Elles font partie du périmètre de consolidation. Un contrôle est présumé exister lorsque le Centre hospitalier Bienne SA détient directement ou indirectement plus de 50% des voix.

##### b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Centre hospitalier Bienne détient entre 20% et 50% des parts et exerce une influence significative.

#### Méthode de consolidation

##### a) Sociétés du groupe

Les actifs et passifs, tout comme les charges et les produits sont saisis à 100% selon la méthode de consolidation intégrale. La consolidation de capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne du Purchase.

Toutes les transactions et relations internes au groupe entre les sociétés consolidées sont compensées et éliminées. Les bénéfices intermédiaires sur des transactions internes au groupe sont éliminés.

Les sociétés du groupe sont considérées dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition et exclues des comptes annuels consolidés au moment de la vente. Une différence dans le cadre de l'acquisition de participation entre les actifs nets identifiés et le prix d'acquisition est activée sous forme de goodwill et amortie conformément au plan.

##### b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont intégrées dans la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (Equity) (saisie proportionnelle du capital et du résultat).

#### Flux de trésorerie

Le fonds liquidités sert de base pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie provenant

de l'activité d'exploitation sont calculés sur la base de la méthode indirecte.

#### Principes d'évaluation

Les postes du bilan sont évalués selon des directives homogènes. La base de l'évaluation réside dans les coûts d'acquisition ou de revient (principe des coûts historiques). Les principales règles applicables aux différents postes sont mentionnées ci-après:

##### a) Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en banque et à la poste ainsi que les avoirs en dépôt à court terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

##### b) Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues (plus de 180 jours) font l'objet d'une correction de valeur à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

##### c) Prestations non décomptées et traitements en cours

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant de la facture qui a été facturé durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestation en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au

prorata pour les prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2015.

#### d) Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans leur valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). Les escomptes sont considérés comme des produits financiers. La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

#### e) Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum aux coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les intérêts pendant la phase de construction ne sont pas activés. Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations se montent conformément aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital à :

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 ½ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

#### f) Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les parts au capital d'autres organisations avec l'intention de les détenir durablement (participations), les titres et emprunts tout comme les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur. Les immobilisations financières sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité. Les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur sont évalués à la valeur nominale.

#### g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles qui englobent les logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences) et le goodwill des acquisitions. Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans. Un goodwill en résultant dans le cadre de l'acquisition d'une participation est en général amorti sur 5 ans de façon linéaire.

#### h) Dépréciations d'actifs (*impairment*)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de

dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable doit être effectué (*impairment test*). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec impact sur le résultat est effectuée par des amortissements exceptionnels.

#### i) Dettes

Les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

#### j) Provisions (à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

#### k) Fonds

Les fonds sont des moyens affectés à la garantie du financement de certaines tâches déterminées, pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus. Sont des fonds, les legs, les fondations dépendantes ainsi que les moyens financiers réglementés ou créés par l'entité elle-même. Les legs et les fondations sont des actes de disposition de personnes privées en faveur de l'hôpital sous forme de valeurs patrimoniales.

Les fonds sont portés au bilan sous les autres dettes à long terme, si l'utilisation des fonds est prescrite de façon stricte et précise et qu'il existe un engagement dans les rapports externes. L'on considère comme fonds de tiers un fonds dont l'organe de direction de l'organisation n'a pas



la compétence d'affecter les montants à un autre but que celui déterminé initialement. Tous les autres fonds sont portés au bilan dans les fonds propres.

#### **l) Impôts**

Aux termes de la loi sur les soins hospitaliers, les sociétés sont exonérées des impôts directs pour les prestations fournies dans les contrats de prestations. En revanche, le bénéfice et le capital concernant les activités annexes sont imposés.

#### **m) Institutions de prévoyance professionnelle**

Les employés et anciens employés sont, conformément aux prescriptions légales, assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité, au sein de différentes fondations. Les institutions de prévoyance sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés.

Le compte de résultats indique les cotisations délimitées pour la période sous forme de charge de personnel. Dans le bilan, on saisit les régularisations actives ou passives correspondantes ou les créances et dettes résultant de bases contractuelles, réglementaires ou légales. Une évaluation annuelle détermine s'il existe un avantage ou un engagement économique issu des institutions de prévoyance, du point de vue de l'organisation. Sont pris pour base les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en conformité avec la Swiss GAAP RPC 26 et d'autres calculs représentant la situation financière, les couvertures ou les sous-couvertures existantes correspondant à la situation effective.

#### **n) Saisie du chiffre d'affaires**

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et que l'avantage économique va vraisemblablement faire l'objet d'un flux.

#### **Transactions avec des parties liées**

Les relations commerciales avec des proches sont traitées à des conditions conformes au marché.

Le canton de Berne est actionnaire à 99,75%. Il contribue, en raison de la LAMal, à hauteur d'un montant maximum de 55% aux produits des patients stationnaires dans l'assurance de base. Dans le domaine des soins aigus, il verse des cotisations supplémentaires pour la formation continue des médecins assistants, ainsi que le conseil aux familles et en matière de grossesse.

Sont considérées comme «parties liées», outre le canton de Berne, les participations, les institutions de prévoyance du personnel, les membres du comité directeur et du conseil d'administration.

31.12.2015 31.12.2014

CHF CHF

1

**Créances résultant de livraisons et de prestations de services**

Créances résultant de livraisons et de prestations de services envers des tiers	26 283 548	27 792 308
Créances résultant de livraisons et de prestations de services actionnaire / canton	2 573 072	924 425
Correction de valeur	-1 560 755	-1 357 662
<b>Total</b>	<b>27 295 865</b>	<b>27 359 071</b>

2

**Autres créances à court terme**

Créances envers des tiers	742 736	412 849
Créances envers l'actionnaire / canton	199 915	199 915 <sup>1)</sup>
<b>Total</b>	<b>942 651</b>	<b>612 764</b>

<sup>1)</sup> Créances du fonds d'investissement hospitalier

3

**Prestations non décomptées**

Prestations ambulatoires non décomptées	85 401	138 840
Traitements stationnaires en cours	1 514 944	2 029 122
<b>Total</b>	<b>1 600 345</b>	<b>2 167 962</b>

Les prestations fournies aux patients stationnaires sortis avant le 31.12. sont totalement facturées. Celles fournies aux patients encore en traitement au cours de la nouvelle année sont délimitées.

4

**Stocks**

Consommables médicaux	1 617 760	1 515 909
Médicaments	1 592 452	1 449 002
Implants et pansements	649 416	530 393
Combustibles y c. réserve de secours	310 398	177 798
Autres stocks	292 718	300 874
<b>Total</b>	<b>4 462 744</b>	<b>3 973 976</b>

5

**Actifs de régularisation**

Charges payées d'avance	320 003	348 892
Produits reçus d'avance	511 980	233 916
<b>Total</b>	<b>831 983</b>	<b>582 808</b>

6

## Immobilisations corporelles

	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Coûts d'acquisition</b>							
Etat au 01.01.2014	130 247 138	52 412 016	19 635 450	28 669 600	3 100 663	9 247 188	243 312 055
Entrées	2 687 565	2 210 219	208 158	1 705 365	1 463 348	3 198 265	11 472 920
Sorties	0	-391 188	-490 496	-1 221 673	-1 632 517		-3 735 874
Reclassifications	130 432	768 041	4 052	1 422 615	1 086 853	-4 605 296	-1 193 303 <sup>1)</sup>
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>133 065 135</b>	<b>54 999 088</b>	<b>19 357 164</b>	<b>30 575 907</b>	<b>4 018 347</b>	<b>7 840 157</b>	<b>249 855 797</b>

<b>Amortissements et corrections de valeur</b>							
Etat au 01.01.2014	59 477 101	43 698 736	12 525 540	18 493 178	2 264 731	0	136 459 286
Amortissements ordinaires	2 838 820	663 066	1 542 768	2 267 722	783 034	0	8 095 410
Sorties	0	-391 188	-490 496	-1 221 673	-1 632 517	0	-3 735 874
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>62 315 921</b>	<b>43 970 614</b>	<b>13 577 812</b>	<b>19 539 227</b>	<b>1 415 248</b>	<b>0</b>	<b>140 818 822</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2014</b>	<b>70 749 214</b>	<b>11 028 474</b>	<b>5 779 352</b>	<b>11 036 680</b>	<b>2 603 099</b>	<b>7 840 157</b>	<b>109 036 976</b>

<b>Coûts d'acquisition</b>							
Etat au 01.01.2015	133 065 135	54 999 088	19 357 164	30 575 907	4 018 347	7 840 157	249 855 797
Entrées	99 120	3 661 735	697 056	895 275	590 296	5 456 891	11 400 373
Sorties	-429 380		-2 756 201	-2 487 680	-328 147		-6 001 408 <sup>2)</sup>
Reclassifications	-10 867 016	10 516 360	883 209		286 193	-818 746	0
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>121 867 859</b>	<b>69 177 183</b>	<b>18 181 228</b>	<b>28 983 502</b>	<b>4 566 689</b>	<b>12 478 302</b>	<b>255 254 762</b>

<b>Amortissements et corrections de valeur</b>							
Etat au 01.01.2015	62 315 921	43 970 614	13 577 812	19 539 227	1 415 248	0	140 818 822
Amortissements ordinaires	2 939 530	1 283 130	1 609 313	2 294 005	849 850	0	8 975 828 <sup>2)</sup>
Sorties	-429 380	0	-2 753 156	-2 337 497	-326 910	0	-5 846 943 <sup>2)</sup>
Reclassifications	-469 281	415 383	39 588		14 310	0	0
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>64 356 790</b>	<b>45 669 127</b>	<b>12 473 557</b>	<b>19 495 735</b>	<b>1 952 498</b>	<b>0</b>	<b>143 947 707</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>57 511 069</b>	<b>23 508 056</b>	<b>5 707 671</b>	<b>9 487 767</b>	<b>2 614 191</b>	<b>12 478 302</b>	<b>111 307 056</b>

<sup>1)</sup> Reclassification vers les immobilisations incorporelles. Les immobilisations en cours de construction ne sont comptabilisées définitivement dans leur classe qu'en fin de projet. Voir tableau 8 Immobilisations incorporelles.

<sup>2)</sup> Liaison au compte de résultat: amortissements 2015

Amortissements ordinaires	2 939 530	1 283 130	1 609 313	2 294 005	849 850	0	8 975 828
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	0	0	3 045	150 183	1 237	0	154 465
<b>Total amortissements</b>	<b>2 939 530</b>	<b>1 283 130</b>	<b>1 612 358</b>	<b>2 444 188</b>	<b>851 087</b>	<b>0</b>	<b>9 130 293</b>

Investissements sans incidence sur les liquidités	2015	2014
Dettes d'investissements non payées	2 753 804	1 789 260
Variation	964 544	-1 883 565

<b>Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées</b>	<b>50 192 694</b>	<b>53 487 859</b>
---	-------------------	-------------------

7

## Immobilisations financières

	Titres CHF	Participations CHF <sup>2)</sup>	Prêts aux sociétés associées CHF	Créances actionnaire / canton CHF <sup>1)</sup>	Actifs issus des réserves de cotisations d'employeur CHF	Total immobilisations financières CHF
<b>Coûts d'acquisition</b>						
Etat au 01.01.2014	624 466	0	0	90 950 000	204 181	91 778 647
Entrées	0	300 000	400 000	0	0	700 000
Transfert du goodwill		-271 927				-271 927
Sorties	-361 466	0	0	-4 920 000	0	-5 281 466
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>263 000</b>	<b>28 073</b>	<b>400 000</b>	<b>86 030 000</b>	<b>204 181</b>	<b>86 925 254</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur</b>						
Etat au 01.01.2014	61 569	0	0	0	0	61 569
Amortissements ordinaires	0	0	0	0	0	0
Sorties	-61 569	0	0	0	0	-61 569
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2014</b>	<b>263 000</b>	<b>28 073</b>	<b>400 000</b>	<b>86 030 000</b>	<b>204 181</b>	<b>86 925 254</b>
<b>Coûts d'acquisition</b>						
Etat au 01.01.2015	263 000	28 073	400 000	86 030 000	204 181	86 925 254
Résultats société associée	0	70 729	0	0	0	70 729
Entrées	49 821	0	0	0	200 000	249 821
Sorties	0	0	0	-2 380 000	0	-2 380 000
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>312 821</b>	<b>98 802</b>	<b>400 000</b>	<b>83 650 000</b>	<b>404 181</b>	<b>84 865 804</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur</b>						
Etat au 01.01.2015	0	0	0	0	0	0
Entrées	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0	0
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>312 821</b>	<b>98 802</b>	<b>400 000</b>	<b>83 650 000</b>	<b>404 181</b>	<b>84 865 804</b>

## 1) Créances actionnaire / canton

En raison de la loi sur les soins hospitaliers en vigueur dans le canton de Berne jusqu'à fin 2011, les investissements ont été intégralement ou partiellement financés par le canton au moyen de subventions. Ce montant représente la somme dont le Centre hospitalier Bienne peut encore disposer pour des investissements.

## 2) Participations en CHF

**ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne**  
Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

	31.12.2015	31.12.2014
Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	66,6%	66,6%

Consolidation: intégrale

La participation de 50% dans Localmed Biel / Bienne AG a été acquise au 1.10.2014. Il a été renoncé à l'établissement d'une clôture intermédiaire au moment de l'acquisition. Comme la clôture n'était pas disponible d'ici à l'établissement des comptes de groupe, les fonds propres au 1.01.2014 ont été pris pour base pour la détermination du goodwill et la détermination de la valeur selon la méthode de mise en équivalence.

Le résultat et la part aux fonds propres de Localmed Biel / Bienne AG reposent sur la clôture au 31.12.2014.

**Localmed Biel/Bienne SA, Biel/Bienne**  
Exploitation de centres médicaux y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

	31.12.2015	31.12.2014
Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	50,0%	50,0%
Coût d'acquisition 1.10.2014	300 000	300 000
Part aux fonds propres le 01.01.2014	28 073	28 073
Valeur selon méthode de mise en équivalence	98 802	28 073

Consolidation: méthode de mise en équivalence

## Titres significatifs en CHF

	31.12.2015	31.12.2014		31.12.2015	31.12.2014
<b>PET Diagnostik AG</b> Entreprise collective de l'Hôpital de l'Île, du groupe Lindenhof-Sonnenhof, du Centre hospitalier Bienne SA et de Aurea Borealis AG	600 000	600 000	<b>Centre de radio-oncologie Bienne – Seeland – Jura Bernois SA</b> Centre régional de traitement des maladies tumorales par radiothérapie	2 700 000	2 700 000
Capital-actions nominal	600 000	600 000	Capital-actions nominal	2 700 000	2 700 000
Taux de participation	4,2%	4,2%	Taux de participation	0,4%	0,4%
Valeur comptable	250 000	250 000	Valeur comptable	13 000	13 000

8

## Immobilisations incorporelles

	Logiciels CHF	Goodwill CHF	Total CHF
<b>Coûts d'acquisition</b>			
Etat au 01.01.2014	7 908 506	0	7 908 506
Entrées	2 039 428	271 927	2 311 355
Sorties	-1 015 157	0	-1 015 157
Reclassifications	1 193 302	0	1 193 302 <sup>1)</sup>
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>10 126 079</b>	<b>271 927</b>	<b>10 398 006</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur</b>			
Etat au 01.01.2014	5 333 275	0	5 333 275
Sorties	-1 015 157	0	-1 015 157
Amortissements ordinaires	1 199 032	271 927	1 470 959
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>5 517 150</b>	<b>271 927</b>	<b>5 789 077</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2014</b>	<b>4 608 929</b>	<b>0</b>	<b>4 608 929</b>
<b>Coûts d'acquisition</b>			
Etat au 01.01.2015	10 126 079	271 927	10 398 006
Entrées	1 180 591	0	1 180 591
Sorties	-3 855 162	0	-3 855 162
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>7 451 508</b>	<b>271 927</b>	<b>7 723 435</b>
<b>Amortissements et corrections de valeur</b>			
Etat au 01.01.2015	5 517 150	271 927	5 789 077
Sorties	-3 855 162	0	-3 855 162
Amortissements ordinaires	1 518 839	0	1 518 839
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>3 180 827</b>	<b>271 927</b>	<b>3 452 754</b>
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>4 270 681</b>	<b>0</b>	<b>4 270 681</b>

<sup>1)</sup> Reclassification depuis immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)

31.12.2015

31.12.2014

CHF

CHF

9

**Dettes résultant de livraisons et de prestations**

Dettes résultant de livraisons et de prestations de tiers	9 010 531	8 410 003
Dettes résultant de livraisons + prestations actionnaire / canton	39 008	37 453
<b>Total</b>	<b>9 049 539</b>	<b>8 447 456</b>

**Dettes d'investissements non payées**

<b>Dettes d'investissements non payées</b>	<b>2 753 804</b>	<b>1 789 260</b>
Variation par rapport à l'exercice précédent	964 544	-1 883 565

10

**Autres dettes à court terme**

Dettes envers des tiers	3 053 575	4 342 917
Dettes envers l'actionnaire / canton	1 423 268	1 302 970
Dettes envers les institutions de prévoyance	445 811	393 349
<b>Total</b>	<b>4 922 654</b>	<b>6 039 236</b>

11

**Passifs de régularisation**

Vacances dues	1 659 167	2 032 516
Heures supplémentaires dues	1 831 081	1 926 035
Remboursement chiffre d'affaires aux caisses maladie (LCA)	71 311	490 000
Délimitation coûts du personnel	1 113 211	597 182
Autres passifs de régularisation	1 607 150	651 966
<b>Total</b>	<b>6 281 920</b>	<b>5 697 699</b>

12

**Autres dettes à long terme / fonds**

	Fonds scientifiques	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Valeur comptable au 01.01.2014</b>	<b>285 994</b>	<b>285 994</b>
Apports avec incidence sur le résultat	208 506	208 506
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-112 081	-112 081
<b>Valeur comptable au 31.12.2014</b>	<b>382 419</b>	<b>382 419</b>
<b>Valeur comptable au 01.01.2015</b>	<b>382 419</b>	<b>382 419</b>
Apports avec incidence sur le résultat	48 747	48 747
Prélèvements avec incidence sur le résultat	52 695	52 695
Reclassifications en tant que dettes à court terme	-40 403	-40 403
<b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>	<b>443 458</b>	<b>443 458</b>

13

**Provisions**

	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Autres	Total
	<i>CHF</i> 1)	<i>CHF</i> 2)	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
<b>Valeur comptable au 01.01.2014</b>	<b>5 078 245</b>	<b>3 039 970</b>	<b>1 160 000</b>	<b>30 000</b>	<b>9 308 215</b>
Constitution	135 000	102 000	132 186	0	369 186
Utilisation	0	-1 325 778	-72 186	0	-1 397 964
Dissolution	0	-1 341 192	0	0	-1 341 192
<b>Etat au 31.12.2014</b>	<b>5 213 245</b>	<b>475 000</b>	<b>1 220 000</b>	<b>30 000</b>	<b>6 938 245</b>
dont provisions à court terme	0	0	0	0	0
dont provisions à long terme	5 213 245	475 000	1 220 000	30 000	6 938 245
<b>Valeur comptable au 01.01.2015</b>	<b>5 213 245</b>	<b>475 000</b>	<b>1 220 000</b>	<b>30 000</b>	<b>6 938 245</b>
Constitution	5 745 783	130 928	198 834	0	6 075 545
Utilisation	0	-90 928	-118 834	0	-209 762
Dissolution	-2 973 664	0	0	0	-2 973 664
<b>Etat au 31.12.2015</b>	<b>7 985 364</b>	<b>515 000</b>	<b>1 300 000</b>	<b>30 000</b>	<b>9 830 364</b>
dont provisions à court terme	7 799 364	0	0	30 000	7 829 364
dont provisions à long terme	186 000	515 000	1 300 000	0	2 001 000

<sup>1)</sup> Suite à un arrêt du Tribunal administratif fédéral fixant la valeur du point TARMED à CHF 0.86 au lieu des CHF 0.91 facturés avec effet au 1er janvier 2010, une constitution de CHF 5.7 millions a été nécessaire pour couvrir le risque des années 2012 à 2015. Le risque des années 2010 et 2011 étant déjà provisionné.

Dans un même temps, des provisions pour un montant de CHF 3.0 millions ont pu être dissoutes suite à l'aboutissement des négociations tarifaires pour les baserates dans le domaine stationnaire 2012 à 2013 et, partiellement, pour les tarifs de la gériatrie et de la réhabilitation des années 2012 à 2014.

<sup>2)</sup> Au 31.12.2015, ces provisions concernent uniquement les franchises des cas de responsabilité civile attendus. La provision pour litiges du droit de travail a été dissoute complètement.

14

**Produits envers les patients**

	2015	2014
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Recettes stationnaires	127 971 910	124 168 842
Variation traitements stationnaires en cours	-514 178	-104 845
Recettes ambulatoires	61 427 968	58 791 590
Modification prestations ambulatoires non décomptées	-53 439	44 381
Réduction sur les recettes	99 610	-782 437
<b>Total</b>	<b>188 931 871</b>	<b>182 117 531</b>

15

**Autres produits**

Contrat de prestations canton	3 018 636	3 496 374
Prestations à des tiers	5 592 092	5 188 677
Produits issus des pools	364 242	325 739
<b>Total</b>	<b>8 974 970</b>	<b>9 010 790</b>

16

**Charges de personnel**

Charges salariales	106 482 962	104 281 129
Charges des honoraires médecins internes	39 705	140 668
Charges sociales	16 977 203	16 820 337
Autres charges de personnel	2 721 594	2 089 721
<b>Total</b>	<b>126 221 464</b>	<b>123 331 855</b>

*NOMBRES**NOMBRES***Total postes à plein temps****1 025****1 019**



17

## Prévoyance professionnelle

Pour la prévoyance professionnelle du personnel du Centre hospitalier Bienne SA, il existe différents contrats d'affiliation dont les plans de prévoyance se basent sur la primauté des cotisations.

Groupe d'assurés	Nombre de coll.	Œuvre de prévoyance	Primauté	Autres indications
Tous les collaborateurs hors médecins-assistants et chefs de clinique	1 176	Fondation de prévoyance CHB SA	Primauté des cotisations	Fondation commune avec ARB SA pour le secteur ambulancier de la région de Bienne
Médecins-assistants et chefs de clinique	128	ASMAC	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-assistants et chefs de clinique
Médecins-chefs et chefs de service	47	VLSS Valitas	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-chefs et chefs de service

	31.12.15	31.12.14
	CHF	CHF
<b>Engagements envers des institutions de prévoyance</b>		
Cotisations	445 811	393 349

### Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)

	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultat de RCE dans charges de personnel	
	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2015	2015	31.12.2014	2015	2014
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	404 181	0	404 181	200 000	204 181	200 000	0
<b>Total</b>	<b>404 181</b>	<b>0</b>	<b>404 181</b>	<b>200 000</b>	<b>204 181</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>

### Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

	Couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique en faveur de l'entreprise	Modification avec incidence sur le résultat	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014	2015	2015	2014
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	26 250 000	0	0	0	7 382 032	6 911 294 <sup>1)</sup>
ASMAC	<sup>2)</sup>	0	0	0	832 754	795 046
VLSS Valitas	<sup>2)</sup>	0	0	0	307 208	298 786
<b>Total</b>	<b>26 250 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 521 994</b>	<b>8 005 126</b>

<sup>1)</sup> Les chiffres au 31.12.2015 sont encore provisoires.

<sup>2)</sup> Les deux fondations de prévoyance présentent au jour de référence 31.12.2015 des taux de couverture supérieurs à 100 %.

2015	2014
CHF	CHF

18

## Matériel médical d'exploitation

Médicaments	14 499 939	13 468 116
Implants	3 755 249	4 084 733
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	8 582 522	9 114 041
Produits chimiques et réactifs	1 550 216	1 357 157
Prestations tierces médicales, diagnostiques et thérapeutiques	9 277 939	9 129 332
Autre matériel médical d'exploitation	35 941	31 039
<b>Total</b>	<b>37 701 806</b>	<b>37 184 418</b>

L'augmentation des coûts des médicaments s'explique par l'accroissement des prestations.

19

## Autres charges

Produits alimentaires	2 118 304	2 167 027
Charges de ménage	2 108 271	2 104 794
Charges d'entretien et de réparation	4 100 533	3 849 183
Charges d'utilisation des installations	1 557 215	1 558 537
Charges d'énergie et d'eau	1 690 087	1 955 239
Charges d'admin. et d'informatique	8 167 479	6 040 613
Autres charges liées aux patients	694 979	713 735
Autres charges non liées aux patients	2 484 904	2 360 928
<b>Total</b>	<b>22 921 772</b>	<b>20 750 056</b>

20

## Résultat financier

Produit des intérêts des capitaux	28 025	79 909
<b>Total produits financiers</b>	<b>28 025</b>	<b>79 909</b>
Perte de cours sur actifs financiers	0	28 459
Autres charges financières	36 669	3 526
<b>Total charges financières</b>	<b>36 669</b>	<b>31 985</b>

21

## Résultat extraordinaire

Produits extraordinaires risques tarifaires	3 534 000	0
<b>Total Produits extraordinaires</b>	<b>3 534 000</b>	<b>0</b>
Charges extraordinaires risques tarifaires	3 890 047	0
<b>Total Charges extraordinaires</b>	<b>3 890 047</b>	<b>0</b>

Les produits extraordinaires de CHF 3,5 millions concernent essentiellement la dissolution de provisions suite à l'aboutissement des négociations tarifaires concernant les baserates dans le domaine stationnaire 2012 à 2013 ainsi que, partiellement, les tarifs de la gériatrie et de la réhabilitation 2012 à 2014.

Les charges extraordinaires de CHF 3,9 millions concernent la création de provisions pour les années 2012 à 2014 suite à un arrêt du Tribunal administratif fédéral fixant la valeur du point TARMED à CHF 0.86 au lieu des CHF 0.91 facturés avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La dissolution ainsi que la constitution des provisions sont considérées comme exceptionnelles. Le litige tarifaire TARMED a été tranché par le Tribunal administratif fédéral. Cet état de fait est exceptionnel – tout comme la décision de baisser la valeur du point tarifé. Une attribution, tant de la charge que du produit, au résultat d'exploitation donnerait une fausse image des prestations de l'hôpital en 2015; cela aussi bien dans le domaine stationnaire (baserate et CMI) que dans le domaine ambulatoire (la valeur du point tarifé).

22

## Justification des fonds propres

	31.12.2015	31.12.2014
	CHF	CHF
<b>Capital actions</b>		
	7 750 000	7 750 000
<p>Le capital actions est réparti en 7750 actions nominatives de chacune CHF 1000.00; les actions sont entièrement libérées. Les actions sont assorties d'une restriction et sont la propriété du canton de Berne pour 99,75% et de la Fondation Wildermeth à Bienne pour 0,25%.</p>		
<b>Réserves légales</b>		
Montant total des réserves légales et statutaires non distribuables	2 350 000	2 350 000

## Informations supplémentaires

### Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne, société anonyme

### Nombre de postes à plein temps

Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle

1 025	1 019
-------	-------

### Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Medizinisches Zentrum Biel GmbH – MZB  
(locaux cabinets 355 m<sup>2</sup> – de juillet 2013 à mai 2018)

245 253	346 737
---------	---------

### Dettes envers des institutions de prévoyance

445 811	393 349
---------	---------

### Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers

aucun	aucun
-------	-------

### Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise

aucun	aucun
-------	-------

### Montant total des actifs grevés d'une réserve de propriété

aucun	aucun
-------	-------

### Actifs avec restriction d'utilisation

Immobilisations financières (caution locative)

49 821	aucun
--------	-------

### Engagements conditionnels

Selon la loi sur les soins hospitaliers et la décision de l'administration fiscale du canton de Berne, la société, en raison de la poursuite d'une activité d'intérêt public, n'est ni assujettie aux impôts cantonaux et communaux ni aux impôts fédéraux directs pour les activités consignées dans les contrats de prestations. La société n'est pas encore taxée définitivement depuis 2007, et l'application et la mise en œuvre des dispositions ci-dessus par l'administration fiscale ne sont pas encore connues à l'heure actuelle. Il demeure donc des incertitudes quant au montant des paiements d'impôts éventuels à partir de l'année 2007.

### Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision

78 807	64 600
--------	--------

Autres prestations

90 225	1 944 <sup>1)</sup>
--------	---------------------

### Total

169 032	66 544
---------	--------

<sup>1)</sup> Conseils pour la planification financière stratégique

31.12.2015

31.12.2014

CHF

CHF

## Informations supplémentaires

### Dettes à long terme porteuses d'intérêt

	aucune	aucune
--	--------	--------

### Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

#### Indemnités au conseil d'administration (CHB)

Manuel Fricker	17 776	18 646
Urs Metzger	17 120	20 215
Philippe Paroz, vice-président	15 300	16 800
Fredy Sidler, président	32 736	32 368
Thomas von Burg	16 478	18 430
<b>Total</b>	<b>99 410</b>	<b>106 459</b>
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

#### Indemnités au comité directeur (CHB)

<b>Total</b>	<b>1 550 362</b>	<b>1 764 809</b>
dont montant le plus élevé: Bruno Letsch, président	400 132	399 072
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Le recul des indemnités s'explique pour l'essentiel par la vacance de huit mois à la direction médicale.

#### Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique (CHB)

<b>Total</b>	<b>10 099 018</b>	<b>9 518 141</b>
--------------	-------------------	------------------

### Transactions significatives avec les parties liées

#### Actionnaire canton de Berne

Produits envers les patients	57 490 971	56 118 194
Contrat de prestation avec le canton	3 018 636	3 496 374
Créances au 31.12.	2 772 987	1 124 340
Créance concernant les projets du fonds hospitalier au 31.12.	83 650 000	86 030 000
Versements concernant les projets du fonds hospitalier	2 380 000	5 162 652
Engagements au 31.12.	1 423 268	1 302 970

#### Actionnaire minoritaire: Ville de Bienne

Dettes au 31.12.	39 008	37 453
------------------	--------	--------

#### Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 15.04.2016. Jusqu'à cette date, il n'est survenu après la clôture du bilan aucun événement portant atteinte de manière significative à la fiabilité des comptes annuels.

# Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
Centre hospitalier Bienne SA  
Biel/Bienne

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 2 à 20) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern  
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Held'.

Peter Held  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Gebhart'.

Severin Gebhart

Bern, 15 avril 2016